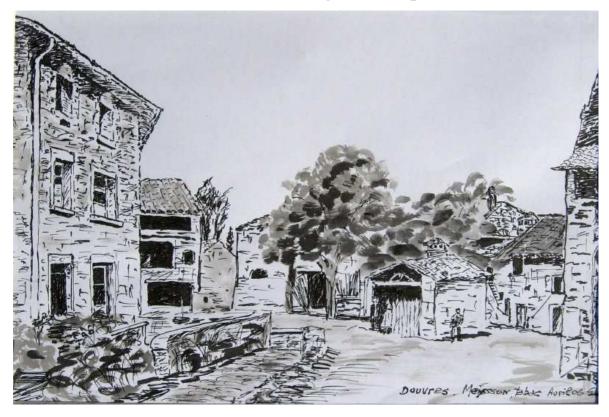
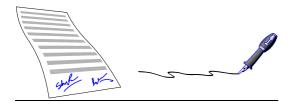
NUMERO 11 JUIN 2006

Les bulletins municipaux et vos infos au jour le jour www.douvres.fr

DOUVRES INFORMATIONS

Un village rural, qui souhaite le rester.





Re mot du Maire

Ce premier semestre 2006 nous a apporté son lot de bons moments... et quelques autres.

Pour une fois, je ne ferai pas ici le bilan des réalisations et des projets en cours. Vous les connaissez déjà...

Je ne citerai que l'inauguration de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux, car cet événement important est aussi le premier signe de la réappropriation par la communauté de ce beau bâtiment, ancienne laiterie, qui deviendra à terme votre nouvelle mairie.

Je souhaite plutôt consacrer ce petit mot à réaffirmer simplement quelques principes essentiels qui guident l'équipe municipale en place :

- Agir dans la transparence : ne rien cacher, communiquer largement par tous moyens, dont les réunions du Conseil Municipal, toujours ouvertes et suivies de comptes-rendus complets, clairs et diffusés très vite, par l'ouverture des commissions aux personnes concernées,
- Être à l'écoute : par la rencontre, jamais esquivée, par notre disponibilité à l'accueil en mairie pour recevoir et expliquer, et par la tenue de toute réunion souhaitée. Par notre aptitude à entendre et recevoir les interrogations qui peuvent surgir, et à en tenir compte lorsque c'est justifié,
- Agir toujours et uniquement dans l'intérêt général, pour la qualité de vie au village et pour le bien-être de ses habitants...Le respect de ce dernier principe nous étant d'autant plus facile que personne dans l'équipe n'a d'intérêt particulier à défendre.

Je suis sûre qu'une grande majorité de Douvrois nous perçoit bien comme agissant ainsi, et nous fait confiance. J'en ai pour preuve la forte implication de nombre d'entre vous pour la réussite des grandes manifestations qui animent traditionnellement le village au printemps.

Je vous en remercie vivement et vous souhaite un bon été.

Très amicalement.

M.L.Dubois

ISTOIRE ET HISTOIRES DE MON VILLAGE

LA LAITERIE

La laiterie de Douvres fut vraisemblablement créée aux environs de 1840. Clément Bellaton, vers 1860, puis son fils Louis, ramassait le lait jusqu'à l'Abergement. Le bâtiment le long de la Cozance fut, quant à lui, construit en 1929.

Outre le ramassage du lait, Louis Bellaton fabriquait du beurre et des fromages blancs.

Plus de 1000 litres par jour étaient vendus (10-12 litres de lait par jour maximum par vache). Entre 1914 et 1920, le lait était transporté à Ambérieu sur les quais de la gare par Henriette Bellaton et sa sœur jumelle Marguerite pour être vendu à Lyon.

Louis Framinet (1899-1945), après avoir épousé Henriette Bellaton en 1921, prit la relève. Il débutait les tournées de ramassage du lait à Tiret à 7 h du matin et les achevait à 19 h. Il les effectuait alors en voiture à cheval. De 1945 à 1952, ce fut Marthe Venet, dont certains se souviennent, qui prit en charge les tournées toujours en voiture à cheval. Après la guerre, le beurre était acheté dans les différentes coopératives de l'Ain par la laiterie pour être revendu dans les épiceries sur présentation de tickets. Du gruyère y était également affiné, acheté à Thézilleux au moulin.

En 1936, jusqu'à 120 paysans ont fourni le lait de leurs vaches à la laiterie, certains ne possédant que deux ou trois vaches en raison d'une activité professionnelle diversifiée: scierie Henriot et tuyaux Guillot à Ambronay, la SNCF, l'aviation (école d'aviation à Ambérieu dès 1908)... Le maximum de vaches possédées était de 10 à 13.

En 1950, débutèrent les premières tournées en camion à Ambérieu desservant une vingtaine de commerces, sans compter le porte-à-porte de 1948 à 1978 par Herbert Weyand. Le ramassage passait par Coutelieu et Ambronay. Le soir, les paysans apportaient le lait de la traite directement à la laiterie. Ce dernier était pesé, le poids inscrit sur un petit carnet bleu et tous les quinze jours payé à chaque cultivateur.

Cette année 1978 cessa l'activité de la laiterie et l'on ne vit plus le soir le va-et-vient des cultivateurs qui apportaient le lait de la traite du soir pour la faire peser, ni des Douvrois qui berthe ou casserole à la main, venaient se procurer qui 1 litre, qui 2 litres, voire davantage, de lait tiède et crémeux, n'avant subi aucun traitement.

Quel régal pour les amateurs que de humer et de boire ce lait fraîchement trait! Cela sonna également le glas de ces échanges de nouvelles et de ces discussions impromptues au fil des arrivées et des départs de tout un chacun tout le temps que durait la coulée et qui parfois s'achevaient au café.

Les bâtiments de l'ancienne laiterie regroupaient diverses fonctions : à gauche dans la cour était l'écurie qui abritait les chevaux (5 au moins) et dans laquelle s'effectuait la coulée, en face une remise avec à l'arrière la chaudière à mazout et sur le côté gauche, le rafraîchissoir.

Aménagée en menuiserie puis en maison d'habitation, l'ancienne laiterie a été achetée par la municipalité afin d'abriter la bibliothèque et dans le futur la mairie et des salles de réunion.

(Merci à ceux qui ont rassemblé leurs souvenirs avec une pensée toute particulière pour Herbert Weyand)



ASSOCIATION ACCORD PARFAIT





L'association Accord parfait organise des concerts classiques qu'elle veut de qualité, ce qui n'empêche pas la convivialité puisque un repas est toujours proposé aux auditeurs après le concert!

Depuis le début de l'année 2006, l'association a déjà organisé deux concerts : piano et violoncelle en mars, avec Agnès Melchior et Edouard Sapey-Triomphe, chant et piano en mai avec Diana Axentii

et Jeong Hwa Hur.

En prévision :

- le 22 octobre 2006, à 17h au Prieuré de Blyes, concert avec deux pianos,
 François Daudet sera accompagné de la jeune pianiste Dorothée Bocquet (Mozart, Chopin, Lutoslawski, Ravel),
- le 17 décembre 2006, récital de chant de Marc Mauillon, baryton (Mahler, Saint-Saens),
- le 1° avril 2007, récital d'Anne Quentin, chant, avec une harpe du Moyen-Age pour des chants médiévaux et une harpe moderne pour des mélodies françaises des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle,
- Printemps 2007, récital de piano de Marina Primachenko (nouveau programme).

L'association organise de plus pour ses adhérents un week-end au festival de Noirlac (Cher) les 24 et 25 juin.

N'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit en tant qu'auditeur de concert, adhérent ou même pour nous aider (affichages avant concerts par exemple !!)...





Nouvelles du Clos des P'tits Loups

(Cantine et Garderie Périscolaire)

Voilà une deuxième année qui s'achève. La moitié des enfants scolarisés à l'école de Douvres bénéficient à présent de la cantine. Leur nombre est passé de 45 en 2004 à 55 en 2005.

38 familles Douvroises, représentant 130 personnes, bénéficient donc directement de ce service (1/8 de la population du village)! Le service est toujours assuré par Mme Didier, habitante de Douvres et Mlle Michel, l'ATSEM de l'école.

L'association a organisé sa première manifestation pour Noël – un spectacle de clown et de chants - dans une salle des fêtes pleine d'enfants qui riaient et chantaient de bon cœur.

Mme Christine Serin va quitter le bureau cette année et nous la remercions infiniment pour toute son aide.

Nous finissons l'année sur une bonne nouvelle : Mme Didier, salariée de l'association et appréciée de tous, voit son contrat transformé en CDI.

Bonnes vacances à tous.





La vie du Loup

Club promenades de Douvres

Voici quelques nouvelles du club qui se veut vivant et attractif. Le programme des sorties est assez varié, soit au départ à pied de Douvres, soit avec un petit parcours en voiture pour gagner un autre site.

Aucune inscription préalable n'est demandée. En ce qui concerne les assurances, c'est l'assurance de chaque participant qui est activée ; à moins que cette personne soit licenciée à la Fédération Française de Randonnées.

La dernière promenade a regroupé une petite trentaine de personnes dont quelques enfants. Après une montée pénible sur Brédevent, la pause au château des Allymes, en attendant ceux qui étaient entrés visiter, a été bienvenue.

Aux dernières nouvelles, la mairie me fait savoir qu'un panneau d'information va être mis en place vers le plan du village.

Si vous êtes intéressés par les balades, la presse (le Progrès ou la Voix de l'Ain), le site de Douvres et bientôt ce panneau vous renseigneront des dates et lieux de sorties.

Votre serviteur prend de la bouteille, si une personne est intéressée par le repérage de nouveaux parcours, je serai bien sûr à ses cotés pour l'aider au début.

André Charvolin





LE SOU DES ECOLES

Depuis septembre dernier, l'équipe du Sou n'a pas chômé...marché de Noël, venue du Père Noël, bugnes, carnaval, trail et fête de l'école ont rythmé cette année scolaire. Juste avant les vacances estivales, nous avons souhaité faire le bilan d'une année bien remplie en émotions et plaisirs partagés.

Avec une équipe dynamique et enrichie de nombreux nouveaux Douvrois, les enfants ont pu, grâce au soutien de tous, profiter de nombreuses sorties :

- Sorties ski pour les CP, CE et CM aux Plans d'Hotonnes,
- Sorties piscine à Ambérieu,
- Sortie au Château Pierre de Bresse,
- Sortie Sciences.

Les petits n'ont pas été oubliés avec :

- Une visite au Moulin (Pont des Vents),
- Spectacle des 3 Chardons,
- L'achat de trottinettes, vélos et jeux de sables.
- Jeux éducatifs et livres.

N'oublions pas de parler de l'événement sportif de l'année, rendez-vous qui a trouvé sa place au-delà de notre Commune pour le plus grand plaisir des coureurs et marcheurs de la région.(et d'ailleurs...).

La 5°édition du Trail fut marquée par un

résultat inespéré compte tenu des conditions atmosphériques...Certes le résultat financier de cette manifestation est inférieur aux autres éditions, mais nous savons aujourd'hui que ce trail s'installe comme un rendez-vous incontournable.

Soulignons enfin la forte mobilisation de nombreux bénévoles et la fidélité des partenaires sans lesquels cette belle histoire n'aurait pas de suite.....vive la 6°édition.

Gageons que 2006/2007 saura répondre aux attentes des enfants et qu'ensemble nous puissions nous mobiliser autour de projets pour l'intérêt de nos petites têtes blondes.

En attendant de nous retrouver lors de notre assemblée générale du **8 Septembre**, l'équipe du Sou des Ecoles, souhaite à chacun et chacune de passer un excellent été 2006.

LE SOU DES ECOLES DE DOUVRES

24 JUIN à partir de 14 h 30 FETE DE L'ECOLE

A 18 h 30 remise des cadeaux de la Mairie aux 17 enfants entrant en 6ème

ANCIENS COMBATTANTS



n'oublions pas , que ceux qui ne n'oublions pas , que ceux qui ne se souviennent pas du passé sont se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre......

1939 - 1945

55 millions de morts 35 millions de blessés 3 millions de disparus

L'Union Française des Anciens Combattants engage les générations nouvelles à tout mettre en oeuvre afin d'empêcher tout recours aux armes pour régler les différents et qu'enfin s'ouvre une ère de Paix.

LA DIANE DES GRANGEONS



Les fêtes de fin d'année passées, nous nous sommes remis à l'ouvrage.

Un nouveau morceau a été mis à l'étude, mais vu les difficultés rencontrées, nous n'avons pu l'exécuter pour le 8 mai. Nous ne désespérons pas de le faire entendre pour le 14 juillet.

Pour nous réconforter de ces problèmes, nous nous sommes réunis début mars autour d'une choucroute!

Nous avons participé à la présentation de la bibliothèque. Les concerts de quartier ont été un grand succès. Nous tenons à remercier la population de leur accueil et de leur générosité.

La cérémonie du 8 mai a été également honorée.

Des aubades ont été données lors de la Fête des Fours, et nous avons aussi animé la retraite aux flambeaux de la Vogue.

La prochaine prestation concernera les cérémonies du 14 juillet.

Grâce à des connaissances de Patrick Cristini et de Georges Bourgeois, nous avons pu acheter des clairons, des cors et des trompettes à des prix très attractifs.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Les répétitions ont toujours lieu le Mardi, à 20 h 30, à la Salle des Fêtes.

GYM

Quelques mots pour l'activité Gym.

La saison va se terminer. En juin, si le temps le permet, nous profiterons des belles soirées en nous promenant dans la nature autour de Douvres.

Si cela vous dit, vous pouvez encore nous rejoindre.

Après les vacances, les séances de gym, dans la salle des Fêtes, reprendront à la miseptembre.

Notre rendez-vous: le mercredi à 20 h 30.

A bientôt.

Nicole Diet





<u>Le Trail de Douvres, millésime 2006</u>

C'est plus de 500 personnes qui sont venues à Douvres ce dimanche 7 mai pour participer au 5eme Trail de Douvres. Malgré la pluie annoncée et un temps plus que couvert, c'est avec bonheur que tous les membres du Sou des Ecoles ont vu arriver dans la brume du matin, marcheurs et coureurs...

Tout le monde était prêt pour accueillir tous ces groupes venus d'Ambérieu, de Sault Brenaz mais aussi d'Annecy, de Chateauroux etc.. La renommée du trail dépasse largement les frontières de la région.

A partir de 10 h 40, les premiers coureurs du 10 km franchissaient la ligne d'arrivée. Ils étaient rapidement suivis par ceux du 18 km, tandis qu'un flot ininterrompu de marcheurs arrivaient aussi sur la place, arborant pour beaucoup d'entre eux un brin ou un bouquet de muguet.

Après le repas, ce sont les enfants qui ont couru dans les rues du village.

Une belle journée, une belle fête au coeur du village.

Le Sou des Ecoles remercie tous les bénévoles, tous les habitants du village qui se sont mobilisés pour que cette journée soit aussi réussie.. Un grand merci à tous les partenaires .. Et l'on dit à tous à l'année prochaine pour la 6 ème édition le dimanche 6 mai 2007.



PROTECTION DES POPULATIONS EN CAS D'AL ERTE.

Lorsque sonne la sirène de Douvres, impossible de savoir quel est l'accident (ou incident) signalé. Notre sirène émet deux tonalités qui dépendent seulement de la façon dont elle est activée.

- 1 ton la sirène a été déclenchée manuellement.
- 2 tons c'est le Centre de traitement d'appels (le 18) de Bourg en Bresse qui a déclenché à distance l'appel des pompiers douvrois.

Toutefois il existe aussi une tonalité de sirène spéciale destinée à la protection directe des populations.

La sirène diffuse alors un signal prolongé modulé (montant et descendant). Il est émis trois fois une minute, séparé par un intervalle de cinq secondes.

Ce signal a été volontairement prolongé trois fois une minute pour qu'il ne soit pas confondu avec les signaux d'appel en particulier des sapeurs pompiers, beaucoup plus brefs. Il annonce un danger imminent (nuage toxique, tornade, inondation, etc...). Il faut immédiatement:

- se mettre à l'abri en s'enfermant dans un local, fermer portes et fenêtres,
- écouter la radio (France Inter 162khz ou 1852m en grandes ondes) sur un poste alimenté par des piles, en ayant soin d'avoir des piles de réserve,
- ne pas aller chercher ses enfants à l'école (les enfants seront mis en sécurité par l'encadrement),
- ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle, fermer le gaz (de ville, butane ou propane),
- ne pas téléphoner pour ne pas encombrer le réseau qui doit rester libre pour les secours,
- -s'assurer que l'entourage a reçu et exécuté ces consignes (des consignes supplémentaires peuvent être données par haut-parleur).

Lorsque le danger est écarté, la sirène diffuse un signal sonore continu de 30 secondes

Lorsqu'il existe des risques particuliers (chimique, radioactif, etc.), des systèmes d'alerte adaptés existent pour prévenir les populations concernées. La diffusion préventive des consignes à suivre en cas d'alerte est réalisée directement auprès des populations.



Mort du Football Club?

Officiellement créé en novembre 1977 avec pour siège social la Mairie de Douvres (Journal Officiel) et démarrant son activité en octobre 1978, après une première alerte en 1983 et une saison d'inactivité - déjà pour un problème de terrain !! - le Football Club de Douvres est sur le point de disparaître, non pas faute de combattants, mais tout simplement parce qu'il n'y aura plus de terrain de jeu, suite à la vente de celui-ci et la demande irrémédiable de libérer les lieux au 15 juin 2006.

"Ceci, au moment même où débute la fête du Football (Coupe du Monde) "!

Le manque d'intérêt de mise à disposition d'installations communales de la part des différentes municipalités depuis le début (environ 25 ans), du fait, en partie, que l'association avait su trouver une solution en louant un terrain pour une durée initiale de 18 ans, font que maintenant, pour avoir trop attendu, la municipalité se trouve le dos au mur.

Pour sauver le Foot, il n'y a pas d'autres issues que l'élaboration d'un projet d'installation d'un terrain de football, projet d'autant plus délicat à réaliser du fait de l'indifférence, des intérêts personnels et financiers, des histoires de clocher, de la jalousie, des susceptibilités mal placées et de la peur d'être dérangés dans leur vie d'ermites d'une certaine partie de la population Douvroise.

Au risque de déplaire à ces personnes, ces paroles ne sont pourtant que la vérité et cela nuit profondément à la vie associative et sportive en général du village.

Et malgré tout, au risque de déplaire encore à d'autres, il faudra bien trouver une solution rapide pour qu'enfin Douvres, qui ne cesse de s'agrandir, possède enfin un terrain de foot communal à disposition de tous (associations, écoles, etc...) comme la majorité des villages!!

"C'est triste un village sans foot!"

Alors à tous ceux qui n'en ont rien à faire du Football Club, même si vous restez indifférents, ne mettez pas de bâtons dans les roues à l'élaboration d'un projet...vos enfants ou petits-enfants en profiteront peut-être.

Le mot de la fin sera pour tous ceux qui nous soutiennent et que nous remercions ; nous avons besoin de vous.

Faites savoir autour de vous que vous nous soutenez dans notre lutte pour avoir un terrain et des installations municipales.

Le Président, le Bureau, les joueurs, les Anciens Licenciés, les Supporters fidèles et tous ceux qui ont contribué à la création et à la bonne marche du FC Douvres



Football Club Quelques précisions... de la Mairie

Quelques rappels utiles pour que tous les lecteurs accèdent à une connaissance complète de la vérité sur cette affaire :

- · Il est vrai que le FC Club de Douvres joue sur un terrain privé loué à un particulier,
- Il est vrai que le propriétaire envisage de vendre son terrain,

...mais pour ces deux éléments, la municipalité actuelle n'y est vraiment pour rien.

Ce que les signataires oublient de signaler :

- Que depuis son élection, en 2001, la municipalité se préoccupe de ce dossier,
- · Qu'elle a d'abord tenté d'acquérir le terrain actuel, sans succès,
- · Qu'elle a examiné les autres acquisitions possibles autour du village,
- Qu'elle a organisé plusieurs réunions avec le président du club et/ou membres du bureau pour les associer et les tenir informés de ses démarches,
- · Qu'elle a obtenu l'assurance que l'acheteur potentiel du terrain actuel serait disposé à en laisser la jouissance au FC Club jusqu'en juin 2007,
- · Qu'elle a finalement trouvé une zone proche, constituée de plusieurs parcelles, dont l'acquisition semblerait possible,
- · Qu'elle a décidé lors du dernier Conseil Municipal (22 mai 2006) de commencer par l'achat d'une première parcelle,
- Qu'elle envisageait de poursuivre... à condition que les propriétaires concernés veulent bien vendre pour cet usage,
- · Qu'elle avait jusqu'à présent accordé au FC Club de Douvres une subvention annuelle significative pour le budget communal.

Le Conseil Municipal jugera des suites à donner compte tenu de l'ensemble de ces éléments.

Le Maire, M.L.Dubois

Inauguration de la bibliothèque



<u>Inauguration de la biblio-</u> thèque

Le 11 Mars 2006, sous une tempête de neige, l'inauguration de la nouvelle bibliothèque s'est faite avec tambours et trompettes puisque la Diane des Grangeons était présente et a joué pour notre plus grand plaisir.

Les Douvrois sont venus nombreux sur la place du village, admirer ces locaux remis à neuf, dans un bâti-

ment qui deviendra la future mairie.

Nous avons bu le verre de l'amitié en présence de Messieurs Charles de la Verpillière, Daniel Benassy et des artisans qui ont effectué les travaux. Un petit moment sympathique qui devrait vous donner envie de lire.

Les bénévoles qui gèrent cette bibliothèque (Nicole, Martine, Jocelyne, Rose-Marie et Marie-Françoise) vous y attendent.

Horaires:

mardi de 16 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 17 h à 19 h en année normale.

Fermeture ou horaires réduits pendant les vacances scolaires.



PLU - PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le **PADD** est le document central du Plan Local d'Urbanisme. Il découle de l'analyse de la commune et des orientations des élus dans une perspective de développement durable. Il formalise la politique communale d'urbanisme qui est ensuite traduite dans le zonage et le règlement du PLU.

Le PADD indique les orientations générales correspondant aux objectifs que se sont fixés les élus.

<u>Objectif n°1</u>: préserver le caractère rural du village et assurer la pérennité des zones naturelles et des terrains agricoles.

Orientations générales pour répondre à cet objectif :

- Le PLU tend à poursuivre une politique d'équilibre entre les possibilités d'urbanisation et la préservation des espaces agricoles et naturels.
- Le PLU s'approprie les dispositions du schéma de secteur d'Ambérieu, à savoir :
 - * Contribuer à la pérennité de l'agriculture,
 - * Protéger les milieux naturels,
 - * Limiter les expositions aux risques,
 - * Garder des paysages ruraux dégagés,
 - * Maintenir les grandes qualités du paysage.

<u>Objectif n°2</u>: programmer dans l'espace et le temps le développement urbain de la commune en prenant en compte les besoins induits en matière de voirie, de réseaux et structures divers.

Orientations générales pour répondre à cet objectif :

- ♦ Le développement urbain est envisagé en homogénéité avec les capacités des équipements publics et des finances locales.
- ♦ Le PLU permet de poser la question du devenir de certaines zones existantes, en fonction de leur accès, de leur situation par rapport à différentes voies...
- ◆ Le PLU identifie et distingue les différents tissus urbains développés et affiche la volonté de les renforcer.
- ♦ Dans le domaine du développement urbain et de la politique d'habitat, le PLU s'approprie aussi le schéma de secteur.

POUR EN SAVOIR PLUS : le document est consultable à la mairie





Enfouissement des lignes élec- triques et téléphoniques	Se termine, l'enfouissement des secteurs, Siloup, la Cornaline, la Clurus, les routes d'Ambronay et d'Ambérieu, en partie, et le chemin de Saint-Denis, du lotissement du Bottex jusqu'au chemin du Château. Au total 70 points lumineux nouveaux, en incluant ceux du Bottex.
	Un nouveau transformateur a été installé quartier de Ma- lacour, il va permettre de résoudre le problème récurrent depuis quelques années de sous alimentation en période d'hiver.
Voirie du village	Comme chaque année 7 à 9 tonnes de point à temps (goudron et gravillons) vont être nécessaires pour un maintien en état acceptable de nos chemins. Sont refaits à neuf, le Chemin de St-Denis et le chemin du Château sur le secteur allant du chemin de Ronde au carrefour avec le chemin de Saint-Denis.
Ouverture de chemins piétons	Deux chemins ont été ouverts, aménagés et éclairés : le chemin de Verchère-Cerdon et le chemin du Varambier tous deux situés entre le chemin de St-Denis et le chemin de Ronde.
Sécurisation entrée du vil- lage côté Ambérieu	Le projet est bien avancé, toutefois, EDF ayant l'intention de renforcer l'alimentation électrique du village, par un raccordement à la haute tension côté Ambérieu, cela nous amène à étudier une certaine coordination afin d'obtenir un maximum d'enfouissement au moindre coût.



Comité Communal d'Action Sociale

Cette année encore, avant Noël, les membres du CCAS ont distribué des colis aux cinquante personnes de 70 ans et plus qui étaient absentes le jour du repas. Au fait! le prochain repas est déjà fixé au 14 Octobre 2006. Notez cette date dans votre agenda. Nous espérons vous retrouver nombreux, joyeux et en pleine forme ce jour-là.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de notre doyen Louis Geoffroy peu avant ses 103 ans. Il faisait partie du paysage de notre village depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Toujours présent aux mani-

festations officielles, aux repas et autres libations... avec son harmonica et ses chansons, il créait une joyeuse animation.

Il s'est occupé de la Diane des Grangeons pendant de nombreuses années. Il jouait aussi bien du tambour, du cor de chasse que de la trompette de cavalerie. A plusieurs générations d'enfants de Douvres et des environs il a appris à jouer du tambour avec beaucoup de rigueur mais aussi beaucoup d'amour et de compétence. Une de ses dernières grandes joies a été de voir renaître, en Juin 2003, la batterie-fanfare qui s'était exceptionnellement reconstituée pour fêter son centenaire.

Merci pour tout Monsieur Geoffroy

Pour information, dates des prochaines réunions de la Commission d'Aide Sociale du Conseil Général de l'Ain :

Les vendredis 29 septembre / 27 octobre / 24 novembre /15 décembre à 14h30.



Z.A.P.... zappée !

Une « Zone Agricole Protégée » à Douvres ??.

C'était une idée qui paraissait parfaite pour mettre en application les préconisations du schéma de secteur de l'agglomération ambarroise. Ce document réaffirme la vocation agricole de la plaine située entre la route d'Ambronay et le village, et le maintien de coupures vertes entre Douvres et les communes voisines. Il demande aussi de prendre en compte le couloir écologique qui relie la vallée de l'Ain et les coteaux..

Mais, d'après les textes, une ZAP qui est mise en place par arrêté préfectoral, l'est pour une durée indéterminée. Cette imprécision quant à la durée n'était pas supportable pour les propriétaires.

Cette remarque, exprimée lors de la réunion du 25 mars, a bien été prise en compte.

J'ai donc interrogé la Direction de l'Agriculture et M. le Préfet sur la possibilité de créer une ZAP pour une durée bornée dans le temps, de l'ordre de quinze ans.

Le Conseil Municipal s'est alors engagé à ne prendre aucune décision dans l'attente de la réponse des Services de l'État.

Puis, la réponse du Préfet ayant été négative, le Conseil a décidé de ne pas poursuivre la procédure de mise en place de la Z.A.P.

Cette orientation a été communiquée à la Présidente du Comité des Fêtes, avant la réunion du 28 Avril, préparatoire à l'opération galettes, pour permettre à tous les acteurs d'aborder la suite dans un cadre de sérénité retrouvée.

Je ne puis que me réjouir de ce qu'une grande majorité d'habitants se soient investis, que cinq fours aient fonctionné, avec des équipes motivées, dans la bonne humeur, et ce malgré une météo peu favorable.

Merci à tous ceux qui ont ainsi montré leur attachement à notre village.

Le Maire, M.L.Dubois

SALLE des FETES

Des travaux de peinture et isolation phonique ont été entrepris à la salle des fêtes pour rendre celle-ci plus gaie, acoustiquement plus agréable et plus accueillante. Un écran blanc servira pour les projections diverses et certains accessoires seront posés sur les murs pour accrocher éventuellement des tableaux ou autres expo, afin de ne pas abîmer ceux-ci.

Cette salle " toute neuve "qui est utilisée pour les Conseils Municipaux pourra servir aussi de salle de mariage.



PLAN de DOUVRES

Le "PLAN" de la commune est en fin d'élaboration. Il est déjà sur le site www.douvres.fr et il sera prochainement installé sur un panneau fixe sur la place du village.

Les administrés qui le souhaitent pourront en obtenir un auprès du secrétariat de la mairie à partir de fin juillet.

DESSINE MOI DOUVRES



Enfants préparez vous pour la troisième édition du concours de dessin qui sera **organisé le 9 Juillet**.

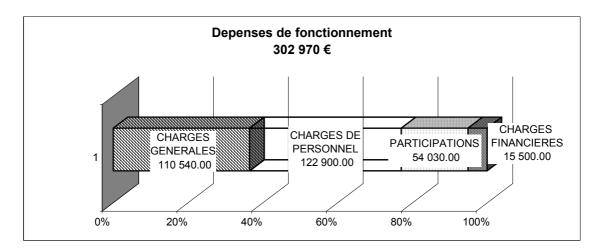
Vous pourrez encore une fois vous exprimer à travers toutes les techniques de dessin ou de peinture (crayons, feutres, pastels, craies grasses, gouache..) avec un seul objet : dessiner votre village. Les blocs à dessins seront fournis par la Commune, et un droit symbolique (1 euro) sera demandé à l'inscription.

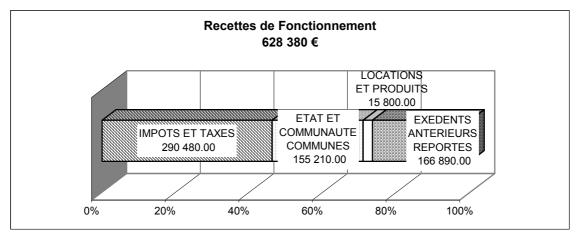
AU SERVICE DE NOS 16-25 ANS :

Le guide des actions régionales jeunesse peut être consulté en mairie. Il vous présente la carte M'ra gratuite qui permet, en plus de l'achat de manuels scolaires de bénéficier de réductions pour de nombreux spectacles. Elle est destinée aux lycéens, aux apprentis, ainsi qu'aux 16-25 ans inscrits dans une mission locale ou une structure pour la jeunesse en situation de handicap.

Contact, la Région : tel 04-72-59-40-00 Site Internet http://www.rhonealpes.fr/

Grandes du lignes Budget 2006





Excèdent disponible pour l'investissement : 325 410 €

Principaux poste du budget d'investissement :

Remboursement en capital des emprunts : 23 700 €, Enfouissement des lignes : 65 000 € Entrée de village et acquisition foncières : 70 000€ Travaux Bâtiments communaux(bibliothèque, cure, salle des fêtes) : 66 000 € Travaux sur Route et chemins (St Denis, place) : 83 000 € Travaux sur eaux pluviales : 33 000 €

Des taux d'imposition inchangés

Grandes du lignes Budget 2006

Le prix du m3 d'eau était passé de 1.88 € à 1.70 € suite à une délibération du Conseil municipal du 29 Mars 2004.

Le 27 Mars 2006, lors du vote du budget, une nouvelle baisse de 17.65 % a été votée.

Le prix du m3 passe de 1.70 € à 1.40 € Soit une baisse de 25.50 % en deux ans



Quelles répercussions sur ma facture ?

EXEMPLES DE CONSOMMATIONS ANNUELLES ET CALCUL DU GAIN REALISE SUITE A LA BAISSE DE 17.65 % DU PRIX AU m3

Consommation	50	100	150	200
Facture ancienne	223.11	386.16	540.21	712.26
Facture nouvelle	207.29	354.51	501.74	648.96
Gain en Euros	15.82	31.65	38.47	63.30
Soit en Pourcentage	7.09%	8.20%	7.12%	8.89%

Attention danger...

De nouveaux engins circulent dans les rues du village. Ce sont petites motos très basses, destinées aux jeux d'enfants ou d'adolescents. Leur utilisation est interdite sur la voie publique. Le gros danger est qu'un automobiliste peut ne pas voir cet engin de petite taille.

Parents, soyez vigilants et n'autorisez ces jeux que dans votre propriété ou sur des circuits adaptés.

INFOS EN BREF

DES INFOS DIVERSES



Au service de nos aînés.....et des autres

Le Conseil Local de Coordination Gérontologique, créé après la canicule de l'été 2003, a établi une plaquette réunissant des informations :

- -lieux d'accueil, écoute, information et orientation,
- -la santé, les soins,
- -aide ménagère,
- -transports,
- -hébergement des personnes âgées,
- -aide et écoute aux personnes,
- -organismes sociaux,
- -établissements Accueil Alzheimer,
- -vie associative ambarroise.

Cette plaquette est consultable en mairie.

Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)

Les déchets d'activités de soins produits notamment par les patients en auto-traitement (diabétiques en particulier) ne peuvent en aucun cas être évacués avec les ordures ménagères. Les solutions d'élimination offertes actuellement sont très insuffisantes. Seule une quarantaine de points de collecte (appelés points d'apport volontaire) existent à l'échelle de la Région.

Les déchets piquants ou tranchants doivent impérativement, <u>pour les particuliers</u>, être placés dans une bouteille en plastique fermée et remise de la main à la main à l'employé de la déchetterie.



Maison médicale de garde

Vous avez dû apprendre par la presse, ou par diverses pétitions de soutien, que la Maison médicale de garde de la Plaine de l'Ain avait fermé ses portes, par manque de moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement.

Fort heureusement, elle a réouvert début Mai, grâce à la participation au financement du loyer par la communauté de communes de la Plaine de l'Ain et les autres communautés de communes des environs.

Elle est située au 256 Rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey (à côté de E D).

En cas de besoin, vous appelez le 04-74-38-53-70 ou le 15 pendant les heures d'ouverture soit : En semaine de 18 heures à minuit

Le samedi de midi à minuit

Le dimanche et jours fériés de 8heures à minuit

Après minuit, vous appelez le 15.

Nouvelle de dernière minute : La croix du Tuilier a été victime d'une manœuvre malencontreuse d'un camion de chantier.

INFOS EN BREF

FLEURISSEMENT

Jeudi 11 mai, cinq personnes se sont retrouvées derrière la mairie pour mettre en place les plants de fleurs, reçus la veille. Vous avez pu voir les différents lieux habituellement fleuris qui agrémentent notre village.

Un grand merci aux personnes, habitant près des massifs, qui gentiment les entretiennent et arrosent lorsque la sècheresse est là.

Il est bon de rappeler à ce sujet que, les plantes sont

fournies par la mairie, mais qu'il n'y a pas de comité de fleurissement, seulement quelques bénévoles passionnés.



Un Douvrois se distingue

Au Journal Officiel du 16 mai :

Jacques Dupoyet

directeur d'une association en faveur du logement, a été promu au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nos vives félicitations!



EPICERIE

A la suite de la fermeture de votre épicerie, quelques travaux d'aménagement seront

effectués et un nouveau bail sera signé avec le repreneur. Tout cela prend du temps et les vacances approchent. Mais tout sera prêt pour un nouveau départ sur les chapeaux de roues début Septembre.

Jnformation! Demandez l'information! www.donvres.fr

Le site de Douvres veille à vous apporter toute l'information sur notre village.

Consultez le!

C'est l'été, le retour des chants d'oiseaux et des tondeuses....



Jardinage et bricolage

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Collecte selective

Rappel : la collecte sélective a lieu un lundi sur deux, les semaines impaires, soit d'ici la fin de l'année :

- 3, 17 & 31 juillet,
- 14 & 28 août.
- 11 & 25 septembre,
- 9 & 23 octobre,
- 6 & 20 novembre,
- 4 & 18 décembre.

Le 1er juillet, à l'atelier municipal, une distribution de sacs noirs sera organisée.

Élagage

Pensez à la gêne occasionnée par les branches qui pendent audessus de la chaussée. L'élagage est à la charge des riverains.

Vivre ensemble, c'est vivre avec ceux qu'on aime et aussi avec ceux qu'on n'aime pas ...

Stationnement

Je fais attention que mon stationnement ne gêne pas la circulation notamment des véhicules de secours.

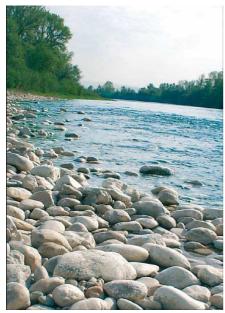
Animaux

J'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi d'un collier antiaboiements pour mon chien. L'intolérance serait d'imposer aux autres des limites fixées en fonction de ses idées, de ses croyances ou de ses goûts personnels. Pour préserver les droits et les libertés de chacun il faut accepter les règles, et fixer les limites, qui permettront de vivre ensemble.

Accepter les bruits de la vie, les jeux des enfants. Accepter les rythmes de vie, prendre en compte les horaires de travail de ses voisins.

Être tolérant c'est accepter les différences et la diversité.

SIVU : LE SYNDICAT DE LA BASSE VALLÉE DE L'AIN



Qu'est-ce que le Syndicat de la Basse vallée de l'Ain ? Structure coordonnatrice de la gestion de l'eau, elle regroupe 40 communes. Ces dernières travaillent à une gestion concertée et durable des ressources en eau, mettant en oeuvre le SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Syndicat d'études dans un premier temps, le syndicat s'est doté dernièrement d'une compétence travaux, lui permettant d'intervenir directement en fonction des problèmes identifiés lors des études.

LA COZANCE

A cette occasion, différents problèmes ont été identifiés sur la Cozance et des interventions ont été définies qui vont progressivement permettre l'amélioration de la qualité de l'eau, de son débit et le rétablissement de l'aspect de la Cozance :

- Diminuer les apports de bois pour protéger à l'aval les ouvrages de franchissements des débordements.
- Éviter les problèmes d'inondation en faisant appel à un bureau pour automatiser des vannes à guillotine,
- Éradiquer les espèces invasives par des actions de fauchage annuel systématique,
- Augmenter le boisement rivulaire par des travaux de génie végétal,
- Mettre en place une réglementation afin de stopper les pollutions mécaniques en sensibilisant le propriétaire de la gravière aux lois en vigueur,
- Préserver la faune-flore en surveillant les pratiques riveraines (coupe à blanc, introductions d'espèces exogènes, déchets...).

RIVIÈRE EN FÊTE

Parmi les actions proposées par le syndicat, une grande fête de la rivière d'Ain est organisée **du 26 juin au 2 juillet** prochains avec des temps forts les 1er et 2 juillet proposant près de 50 animations réparties sur l'ensemble de la basse vallée de l'Ain :

- festives : concerts, grand spectacle pyrotechnique le 2 juillet au pont de Gévrieux...
- découverte : conférences-débats, sorties nature, stands et expositions...
- ludiques : jeux, ateliers, activités sportives...

Pour en savoir plus : office de tourisme intercommunal Pays du Cerdon — Vallée de l'Ain . Tél./Fax : 04-74-37-23-14 — **Web : www.liferivieredain.com**

ETAT-CIVIL

NAISSANCES:



Elouann Charly SCOTTA	25 mars 2006
Emma Laly BAGLAN	07 avril 2006
Ethel Mathilde PEBOSCQ-LAHON	13 avril 2006
Téa SANIAL	16 mai 2006
Mathis MOINE	29 mai 2006

Célia Arwen RODIER 03 juin 2006

DECES:

Jean CHATILLON	16 novembre 2005	
Juliette QUATRE	29 décembre 2005	
Jeanne Henriette Yvonne KIPFFER	05 janvier 2006	
Peter Heribert WEYAND	09 janvier 2006	



MARIAGES:

Louis Pierre GEOFFROY



Vincent PILLET et Edwige BERTIN 14 janvier 2006 Fabrice WICART et Sandrine SARGIACOMO 17 juin 2006

14 mars 2006